

23 août 2019

Danielle Laberge  
Présidente du Conseil d'administration  
Aéroports de Montréal  
975, boul. Roméo-Vachon Nord  
Dorval (Québec) H4Y 1H1

Madame,

Par l'entremise de cette lettre, je voudrais porter à votre attention à une question relative à l'accès aux pistes pour les avions d'affaires à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal. Selon nos informations, l'aéroport planifie de restreindre l'accès aux avions d'affaires pendant la réfection de la piste entre le 3 septembre et le 13 décembre 2019. Je vous écris au nom de nos membres du Québec afin de souligner que cette action causerait un préjudice inutile non seulement aux entreprises basées au Québec, mais aussi à leur position en tant que pivot régional.

D'abord et avant tout, le secteur d'activité des avions d'affaires à Montréal-Trudeau répond aux besoins directs du Québec et de ses résidents.

Un grand nombre des plus importantes entreprises de l'aérospatiale du Québec, dont Bombardier, CAE et Lockheed Martin, sont situées près de Montréal-Trudeau. Ce sont quelques-unes des nombreuses entreprises qui optimisent l'utilisation de leurs avions d'affaires et tirent profit de leur proximité de l'aéroport pour servir leurs clients de manière efficace et sécuritaire. D'autres entreprises, particulièrement celles dans les domaines de la haute technologie, des services financiers ou des technologies innovatrices, utilisent les services d'entreprises de gestion d'avions et d'exploitants des services aéronautiques à Montréal-Trudeau comme Skyservice ou Innotech-Execaire Aviation Group, afin d'obtenir le même niveau d'accès qui est essentiel à leur croissance, à leur rendement et à leur succès.

Toutefois, ces avantages n'existent que si les avions peuvent être prêts et s'envoler rapidement et efficacement. Sans la rapidité et l'accès, les avantages associés à l'utilisation des avions d'affaires deviennent quasi inexistantes, ce qui aura un effet négatif sur l'activité économique des entreprises qui sont une partie intégrante du succès économique du Québec.

Madame Laberge, nous avons mené de vastes consultations auprès de Nav Canada et avons appris que le pourcentage des mouvements aériens représentés par les avions d'affaires peut facilement et sécuritairement être incorporé aux activités actuelles pendant la réfection. C'est pourquoi nous aimerions que vous demandiez à vos responsables de l'exploitation de s'assurer de la continuité des opérations de l'aviation d'affaires pendant cette période de construction.

Je vous remercie de votre temps et de votre attention. Les plus grands joueurs du secteur de l'aérospatiale du Québec, nos autres membres et moi-même espérons pouvoir travailler avec vous et vos responsables de l'exploitation afin de trouver une solution mutuellement satisfaisante.

Je vous prie d'accepter, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

